



MAURIENNE GENEALOGIE

INFOS

Cotisation annuelle 20 €
Abonnement revue du CEGRA 16 €

Membre du CEGRA - Affiliée à la
Fédération Française de Généalogie

ite : www.maurienne-genealogie.org siège : 10, rue du Bourneau 73300 Villargondran Fax/☎ 04 79 59 80 83 e-mail duc-joseph@wanadoo.fr

Décembre 2003

n° 72

Calendrier :

Date	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
Lundi 05/01	Généalogie Histoire Les Mauriennais en Afrique par P. Geneletti	Salle poly	20h	Tous
Mercredi 07/01	Utilisation de Généatique	Local	17h	Inscription
Mercredi 14/01	Cours pour débutants	Local	17h	libre
Mercredi 21/01	Mariages sur Excel	Local	17h	Inscription
Mercredi 28/01	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Lundi 02/02	Tabellion et actes notariés	Salle poly	20h	Tous
Mercredi 04/02	Généatique paramétrage arbres	Local	17h	Inscription
Mercredi 11/02	Cours pour débutants	Local	17h	si demande
Mercredi 18/02	Lecture actes / paléographie	Local	17h	Inscription
Mercredi 25/02	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Lundi 01/03	Généalogie HISTOIRE à définir	Salle poly	20h	Tous
Mercredi 03/03	Généatique Echanges/questions	Local	17h	Inscription
Mercredi 17/03	Mariages sur Excel	Local	17h	Inscription
Mercredi 24/03	Groupe de travail histoire	Local	17h	Tous
Mercredi 31/03	Permanence rencontre	Local	17h	Tous

Les inscriptions se font auprès de J.M DUFRENEY
jean-marc.dufrenay@wanadoo.fr 04 79 64 34 95

réunion du 01 décembre 2003

Le président Jo DUC ouvre la séance en présence d'une trentaine de personnes. Il constate que le nouvel horaire des réunions semble convenir au plus grand nombre puisque tout le monde arrive à l'heure.

Le président donne les dernières nouvelles de la vie de l'association :

➤ **Adhésions nouvelles** : elles se poursuivent au rythme de 1 à 2 par mois depuis le début de cette année 2003. Mais c'est seulement en janvier que l'on saura combien d'adhérents quittent le navire.

➤ **Bulletin mensuel** : Jo a procédé à l'envoi du dernier bulletin il a 12 personnes auxquelles il a demandé leur avis sur cette nouvelle formule qui permet de joindre au bulletin proprement dit divers documents tels qu'articles de presse, informations sur la vie de la fédération, ainsi que des photos et documents historiques ou généalogiques etc... Il a été demandé par certains internautes que les photos de membres du bureau soient légendées de leur nom pour permettre, à ceux qui ne peuvent nous rencontrer au cours de nos réunions de mettre un visage sur leurs correspondants résidant dans leur pays de souche. Les appréciations très favorables recueillies à la suite de ce premier envoi conduit le président à étendre cette procédure dès l'envoi du prochain numéro à tous les

internautes qui ont communiqué leur E.mail ainsi qu'à tous ceux qui voudront bien le recevoir de cette façon en nous informant de leurs coordonnées Internet.

Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas bénéficier de cet envoi par Internet continueront, bien sûr, à recevoir leur bulletin traditionnel. L'avantage pour l'association est double puisqu'il nous permet de réaliser une économie substantielle sur les frais d'envoi de notre publication et d'offrir à nos adhérents, de plus en plus nombreux à utiliser Internet, un plus indéniablement intéressant.

Le prochain numéro sera adressé vers le 15 décembre et pour les internautes il leur sera demandé de bien vouloir nous faire part de leurs avis, et sujets de satisfaction et pourquoi pas de leurs critiques.

➤ **Etude des textes anciens** : plutôt qu'un cours de paléographie pour lequel nous n'avons pu trouver de professeur, nous envisageons toujours de mettre en place des séances de lecture des textes anciens avec des « formateurs » maison qui pourront aider des débutants en généalogie à se familiariser avec la lecture des actes d'état civil en français ancien ou mieux en latin : se faire connaître auprès de Jean-Marc DUFRENEY au cours des permanences.

➤ **Dernière permanence de décembre** : mercredi 24 décembre elle sera ouverte à tous de 17 H 00 à 19 H 00 pour partager un pot de l'amitié avant les fêtes.

➤ **Réunions du mercredi** : elles connaissent un succès qui ne se dément pas et cela pose parfois des problèmes du fait de l'exiguïté de nos locaux.

Jean-Marc, avant de nous faire son exposé sur la gabelle, nous précise les conditions de fonctionnement des permanences du mercredi :

1^{er} mercredi du mois : formation au logiciel Généatique, avec Serge MICHEL, pour les débutants (ne pas omettre de s'inscrire au préalable à ces séances),

2^{ème} mercredi du mois : Cours réservé aux débutants en fonction des demandes).

3^{ème} mercredi du mois : Dépouillements des actes de mariage sur Excel avec Jean-Marc. Les personnes qui consacrent une partie importante de leur temps à cette tâche viennent quand elles veulent pour résoudre les difficultés rencontrées. (Ne pas omettre de s'inscrire.)

Dernier mercredi du mois : Permanence ouverte à tous sans sujet particulier.

Si le mois a 5 mercredi, le 4^{ème} est réservé à la paléographie

➤ **Numérisation de l'état civil de la Maurienne** : Bernadette BUFFAZ lance son appel régulier aux volontaires pour poursuivre la tâche entreprise en janvier ; une personne est candidate pour

tout le premier mois de 2004. En l'absence de Bernadette c'est Jo qui assurera l'intérim et recherchera des "numérisateurs" pour le mois de février prochain.

Le président donne la parole à Jean-Marc qui va nous entretenir de la Gabelle : son histoire et l'étude de celle de 1758 qu'il a entreprise de manière exhaustive.

J Salle

La Gabelle

Son histoire :

que savons-nous en ce 10 frimaire an CCXII de la république (1/12/2003 ap. J.C.) sur l'origine de la gabelle ? A vrai dire peu de chose si ce n'est que les états de tous temps ont saisi l'opportunité d'utiliser les biens, de consommation courante et surtout indispensables à la vie de tout un chacun, comme support de taxes alimentant leurs budgets.

Le sel fait partie de cette catégorie de denrées indispensables à la population depuis toujours.

Une première gabelle fut instaurée en Savoie (Piémont-Sardaigne) en 1561, suivie de suppressions et restaurations successives de cette taxe entre 1561 et 1858.

Il était établi par commune un recensement des redevables (les chefs de famille) avec les indications nécessaires à une estimation équitable de la taxe selon la composition du foyer du redevable (épouse, enfants, bétails selon leur nature, ...) mais aussi la profession quand elle revêtait une importance par rapport à une plus grande utilisation de sel pour certains artisans ou commerçants...

La gabelle de 1758 :

C'est la plus complète par le nombre de communes concernées en Maurienne : 59 communes mais il manque celle de Bessans-Bonneval (commune unique à l'époque) ainsi qu'une demi-douzaine de communes du canton actuel d'Aiguebelle. Signalons que la gabelle de 1790 n'a été conservée que pour trente communes de notre vallée.

La gabelle de 1858 est tellement riche d'enseignements, que Jean Marc s'est contenté à ne signaler que les traits principaux qu'il a pu découvrir et exploiter d'un point de vue statistique qui permet de mieux cerner les réalités de ce temps.

Les noms de famille : Les Martin sont de loin les plus nombreux répartis sur toute la Maurienne, viennent ensuite les Brun, les Sibué plus localement installés...

Les prénoms : Les Jean en tête (25%), avec les prénoms composés avec lui, puis les Antoine, Claude, Jacques ... Pour les femmes Marie et ses composés (30%), Jeanne (15%) ...

Commune d'origine : Souvent l'origine du redevable n'est pas indiquée, particulièrement en ce qui concerne les épouses qui ne sont pas de la commune ; ne pas conclure en l'absence d'indication de l'origine de la femme qu'elle est originaire de la commune. (Toujours vérifier à partir des actes de mariage).

Professions : celles de boulanger, cabaretier, aubergiste... sont souvent mentionnées. Les autres le sont rarement sauf à St Jean de Maurienne où tout est listé. L'indication de Maître (Me) n'implique pas forcément qu'il s'agit d'une profession juridique ; il y a aussi des maîtres charpentier, maçon, etc ... Souvent le cabaretier et le boulanger (qui vend le pain) sont une et même personne. C'est le fourmier qui fabrique le pain. Dans les villages les habitants font le pain dans leur four ou dans le four banal commun aux habitants d'un village.

Mention doit être faite des maîtres de poste chargés de remplacer les montures des voyageurs et de les accueillir. C'est une charge vendue par le monarque : Ils sont souvent très riches et influents.

Ils sont 7 à St Jean, 2 à Lanslebourg, 1 à St André (à l'époque la route est sur la rive droite de l'Arc), 1 à La Chambre.

Domestiques : nombreux domestiques dans les bourgs, gens de maison mais aussi des bergères dans les villages de montagne pour la période d'estive des troupeaux. Un foyer sur 4 à St Jean a au moins un domestique.

Clercs et prêtres : ne figurent dans les recensements de la Gabelle que ceux qui desservent des paroisses ou des chapelles ; le clergé régulier est rarement mentionné. Un adulte sur 6 est un clerc à St Jean et 20% d'entre eux sont originaires de St Jean même.

Composition des familles : 4,2 individus par famille car la mortalité en ce temps est très forte. Un chef de famille sur 6 est veuf ou veuve. Seulement pour la veuve on trouve, sauf exception, la mention du conjoint.

Autres informations que l'on trouve dans la gabelle de 1758 :

Situation de foyers dans les 400 hameaux de la Maurienne, le recensement ayant été fait par hameau. On trouve aussi le nom des montagnes des alpagistes.

Aisance du foyer : selon le train de vie du foyer celui-ci est dit commode, médiocre, pauvre ou misérable.

Il reste à Jean-Marc à poursuivre son étude pour tirer toute la substantifique moelle de cette gabelle dont la richesse généalogique et historique n'est plus à démontrer. Elle sera bientôt disponible pour tous sur CD

Le président remercie le conférencier pour sa prestation qui a été suivie avec attention par un public passionné et captivé. Il souligne tout l'intérêt du dépouillement des gabelles qui apporte tant de connaissances sur nos ancêtres et leur vie dans nos bourgs et hameaux dont beaucoup ont disparu depuis.

Au sujet du dépouillement systématique des actes de mariage il souligne que ce travail a montré tout l'intérêt porté par ceux qui participent à ce travail et l'ardeur déployée par certains qui dépouillent plusieurs communes et pas seulement celle de leurs origines.

Madame Berger-Col et Stéphane Bouvier, originaires d'Aussois, et présents ont photographié tous les actes d'état civil de cette commune (2 CD) et réalisé un recueil « Naître, vivre et mourir à Aussois » travail qui sera prochainement publié au profit du musée local d'Aussois.

Monsieur Jean ANDRE de St Martin sur La Chambre signale l'important travail réalisé sur un ancien maire de St Martin sur La Chambre par Aurore une jeune étudiante en histoire. Sa thèse sur 60 pages lui a d'ailleurs valu un 17/20 à son examen.

Nous envisageons la possibilité d'accueillir des étudiants en histoire ou sciences annexes pour qu'ils nous présentent leurs travaux.

J Salle

Le bulletin « Maurienne Généalogie » et Internet

Comme annoncé dans le numéro de novembre, j'ai expédié à tous ceux qui m'avaient communiqué leur e-mail « Maurienne Généalogie infos » par internet, et comme promis un petit supplément avec une photo des membres du bureau, un article du D.L « la rentrée pour Maurienne Généalogie, ainsi qu'un répertoire de dates historiques des rois et Présidents de France depuis 987 (Hugues CAPET) jusqu'à... CHIRAC, avec en parallèle les Princes Comtes et rois de Savoie de 1032 (HUMBERT 1^{er}) à 1860 Victor EMMANUEL II.

Deux surprises que j'aimerais vous faire partager :

1°) le nombre d'adhérents « branchés » internet est plus important que vous pouvez l'imaginer, en effet nous sommes plus de 200 sociétaires, et j'ai envoyé 110 messages... Fabuleux non

2°) le nombre de réponses reçues est lui aussi impressionnant, et donne globalement satisfaction. Certes il y a eu quelques messages non reçus ou boîtes aux « messages » non ouvertes, il y a ceux qui n'ont pas pu ouvrir les pièces jointes, et ceux qui trouvent le tout un peu « lourd ».

Bref vous trouverez toutes ces remarques avec l'envoi par internet de ce numéro de décembre.

A propos des adresse « -mail »

Je voudrais apporter une précision qui me paraît avoir son importance : ne sont mentionnées sur notre site internet « maurienne-genealogie.org » que les adresses de ceux qui ont bien voulu nous donner l'autorisation, toutes les autres servent uniquement à communiquer entre membres du club, il en est de même pour les adresses postales.

Appel à cotisation

Année 2004 : 20 € (30 € couple)

Plus 16 € pour ceux qui désirent

*l'abonnement aux 4 revues trimestrielles du
CEGRA*

A propos de la lecture des CD

Comment démarrer la lecture :

Je vous rappelle que pour une lecture facile des CD de l'Etat-Civil, il faut absolument « passer » par la fonction **MultiCD**

Quand vous êtes sur le lecteur de votre CD (en principe D), tous les fichiers sont présents à l'écran, (ils ont le numéro de la cote papier), double-cliquez sur l'icône MultiCD, (en principe le dernier de la liste). Quand vous êtes sur la page d'accueil de MULTIGEST CD cliquez une première fois dans le menu déroulant de la cote papier, choisissez celle qui vous intéresse, mettez le curseur dans le menu Ville et cliquez sur entrée. Et bonnes recherches...

Vos découvertes :

Il y a bien sur les actes de vos ancêtres que vous lisez avec plus ou moins de bonheur selon l'écriture... la calligraphie... ou le grimoire. Ne pas oublier de tout lire, même si cela vous paraît surperflu ou de la perte de temps. Notez ces « petits plus » : anecdotes, temps, accidents, les témoins etc, les logiciels de généalogie vous permettent facilement ce mini travail dans la rubrique « note » qui plus tard pourront vous servir. Combien de fois a-t-on entendu dire par les généalogistes « j'ai lu ça quelque part... » et le « Ca m'dit quelque chose ». Ceci est simplement un conseil.

Un service que je vous redemande :

Lorsque vous trouver en parcourant la lecture de vos CD d'Etat Civil des actes qui ne concernent pas le village ou la (ou les) paroisse (s) mentionné (s) sur ce CD, faites le moi savoir par écrit en mentionnant bien SVP le numéro de la cote papier, et le numéro de la page. Ceci nous permettra, ainsi qu'aux Archives Départementales, de combler les manquants dans lesdites paroisses.

J Duc

ENTRAIDE

N° 2127 M. Claude BOROT

4, avenue Gabriel Peri 78340 Les Clayes Sous Bois

Recherche tous renseignements sur le mariage de : Joseph Henri BOROT * 23.04.1799 à Sollières + 28.12.1947 à Sollières

Avec

Marie Josephete CLARAZ vers 1797 à Lanslevillard + 4.10.1859 Sollières

Mariage probable vers 1829 à Lanslevillard

N° 2128 M Gérard GARNIER

5, rue de Boyrie 64000 Pau

Recherche naissance mariage et ascendance de François CHRISTIN marié à Françoise DECARD (ou DEGARD) habitait à St Jean en 1860 – 1 fils Joseph né à St Jean le 22.05.1860.

N° 2129 M André GRANGE

49, rue du Couvent 73130 La Chambre

Recherche acte de mariage entre 1685 et 1717 de GRANGE Simon de Valloire et GIRERD Louise.

Si vous n'avez pas la date de mariage, mais que vous avez vu le patronyme GIRERD, merci de me le faire savoir

N° 2130 Réponse à MAURIENNE GENEALOGIE

Recherche mariage de Pierre Chrisologue THOMASSET laboureur demeurant à St Michel et de Virginie RATEL ménagère. De cette union est née le 10.10.1849 une fille Marie Joseph THOMASSET

Recherches en Tarentaise

Vous devez faire des recherches aux Archives Diocésaines de Moutiers, faites le savoir au Président de MG (J Duc) qui pourra vous communiquer des contacts bénévoles

Le mercredi 14 janvier, à 15 h salle Prè Coppet à St Jean de Mnne dans le cadre des conférences de la SHAM, c'est Jean Marc DUFRENEY qui fera un exposé sur le thème de son livre « Vivre à St Jean de Maurienne avant la Révolution » qu'il dédicacera à cette occasion.

C'est vous qui le dites

Pour remercier tous ceux qui m'envoient leurs vœux et des remerciements à transmettre aux membres du bureau, ci-joint quelques extraits très représentatifs de vos courriers.

...avec mes remerciements pour tout ce que vous apportez pour la Maurienne. C'est formidable !

Que ces fêtes de fin d'année soient pour vous tous des plus heureuses et meilleurs vœux pour 2004

Très cordialement

C. Seloudoux

..... je termine en vous présentant tous mes vœux pour vous et votre famille, sans oublier les membres du club.

Bien cordialement

C Borot

Au seuil de cette nouvelle année je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur joies et santé pour 2004. A toute l'équipe si dévouée et leur famille

L Magnin

Sans oublier les meilleurs vœux de Jacqueline Fressard nous venant de...La Réunion